

Stocamine : révélateur d'une gestion dépassée des déchets dits « ultimes »

Les premiers conteneurs de déchets mercuriels et arséniés ont pris la route en direction de Sondershausen en Allemagne le 24 novembre 2014.

Nous sommes tous confrontés aux questions que suscite ce choix de la mine de Sondershausen.

Rappelons que si le projet Stocamine a vu le jour, c'est qu'il devait

- permettre de générer des profits pour les actionnaires (34 % MDP, 34 % EMC , 32 % Tredi puis **Séché**)
- sauver l'emploi dans le bassin potassique
- être réversible (principe de **réversibilité** imposé par la loi de 1992 sur les déchets ultimes et leur stockage en mine)

Dans un pays de droit, il est normal que la loi s'applique.

Le principe de précaution doit également s'appliquer car ces déchets toxiques sont **une menace pour la nappe** phréatique, aussi bien aujourd'hui que sur le long terme (des milliers d'années).

1) Est-il acceptable d'envoyer ces déchets en Allemagne ?

Cette question, en soi très pertinente, est souvent posée par les opposants au déstockage pour tenter de mettre en évidence l'absurdité de cette opération, voire même un comportement égoïste de type NYMBY (« pas dans mon arrière-cour » mais chez les voisins on s'en fiche !?).

Or, ce ne sont pas les opposants au projet d'enfouissement des déchets de Stocamine, dont le Collectif, qui sont responsables de l'exportation par la France de ses déchets de classe 0 vers l'Allemagne. Il s'agit bien là d'accords politiques et économiques entre ces deux pays et avec la bienveillance de Bruxelles, car l'Allemagne était la destination de ces déchets avant l'exploitation de Stocamine et l'est à nouveau depuis l'incendie en 2002.

Cette question doit donc s'adresser à la collectivité entière, c'est-à-dire aux grands producteurs de déchets, aux administrations publiques fournissant les autorisations et aux milieux scientifiques qui s'occupent de ces questions, et non pas aux seuls opposants de l'enfouissement à Joseph-Else.

Il serait grand temps de réfléchir sérieusement à la question de la gestion de ces déchets et aux conséquences sur le long terme, au lieu de tenter de les faire oublier sous terre, que ce soit ici ou ailleurs !

2) Pourquoi les déchets de Stocamine vont-ils à Sondershausen et non pas à Herfa-Neurode où sont pourtant envoyés les déchets français de classe 0 ?

Herfa Neurode est le plus grand site mondial de stockage de déchets dangereux (environ 2,7 millions de tonnes), d'où une surveillance accrue et la possibilité de déstocker des déchets dès lors que leurs composantes s'avèrent utiles et ou

recyclables. Récemment, des transformateurs contenant du cuivre ont été déstockés du fait de la hausse du prix de ce métal précieux (environ 30 000 tonnes).

Dans une perspective globale, mieux vaut concentrer tous les déchets dangereux en un même lieu et y garantir une surveillance optimale avec possibilité de retraitement ultérieur, plutôt que de disséminer leur poison à différents endroits et en petites quantités, sans possibilité de surveillance à long terme. C'est un principe qui s'applique aussi aux grandes décharges industrielles en surface en France.

Le choix de la mine de Sondershausen s'est fait sur deux critères :

Le premier est que Herfa Neurode n'accepte que des déchets parfaitement identifiés et identifiables, (une difficulté pour Stocamine quand on sait que l'incendie de 2002 s'est déclaré pour non respect du cahier des charges), contrairement à Sondershausen qui semble moins regardant sur le contenu des déchets dont l'enfouissement sert à combler les vides miniers pour empêcher les terrains urbanisés en surface de s'affaisser.

Le second critère a été très certainement la différence de tarif entre les deux exploitants, Sondershausen ayant fait la proposition financièrement la plus intéressante.

Quand on s'intéresse de plus près à la mine de Sondershausen, on s'aperçoit que les déchets ultimes y sont accueillis avec la même complaisance qu'autrefois à Stocamine, avec pour mot d'ordre « du moment que ça rapporte, tout est bon à prendre ». A Sondershausen comme à Stocamine, on essaye de cacher à la population et de banaliser les réels dangers pour l'avenir, que constituent ces déchets hautement toxiques.

3) La mine de Sondershausen est-elle plus sûre que Joseph-Else, par rapport notamment à l'ennoyage et à une pollution de l'eau de surface ?

Certes, les mines de potasse d'Alsace se trouvent en dessous de la plus grande nappe phréatique d'Europe, mais à Sondershausen aussi il y a des eaux souterraines qui risquent à terme d'être polluées. Les risques d'ennoyage existent pour toutes les mines. Raison de plus de concentrer les déchets sur le plus petit nombre possible de sites afin de mieux pouvoir assurer la surveillance de tels dépôts.

4) Quelle serait actuellement la meilleure solution ?

Tant que la solution pour éliminer les déchets toxiques ultimes se résume à les enfouir sous terre pour la modique somme de 260 € la tonne (Herfa-Neurode), et de 180 € (1200 francs) la tonne à l'époque de Stocamine, il ne faut pas s'étonner que rien ne soit fait pour permettre de recycler ces déchets afin d'en extraire tous ces métaux lourds à la fois toxiques et précieux.

Il n'est plus possible aujourd'hui, que l'Etat sous-traite la gestion des déchets, et par là sa propre responsabilité, à des entreprises qui envisagent le traitement des déchets comme une banale activité lucrative sans se soucier de leur devenir.

Ré-évaluer le coût dérisoire du stockage ou de l'enfouissement en mines devrait inciter les producteurs de déchets et les collectivités à investir dans la recherche pour la détoxification et le recyclage des déchets.

Il est inadmissible au XXIème siècle, d'enfouir des déchets toxiques dans des trous de quelques profondeurs qu'ils soient et de laisser aux suivants la charge de tels dépotoirs !

Stocamine est bien le révélateur d'une gestion dépassée des déchets « ultimes ».

Les pouvoirs publics, et le ministère de l'Ecologie en priorité, doivent impérativement traiter cette problématique dans une perspective de développement durable.

Extrait du rapport Caffet juin 2010

Enfin la conviction que la différence de coût entre les solutions de fermeture du stockage ne doit pas dicter le choix de celle qui sera retenue. Stocamine évalue en effet le coût de la mise en oeuvre de la réversibilité à une fourchette comprise entre 60 et 80 M€ et celui du stockage illimité après confinement à un ordre de grandeur de 20 à 25 M€.

Cet écart est reconnu comme important, mais la position est généralement exprimée que la préservation du potentiel de la nappe d'Alsace sur le très long terme, dans le respect du principe de précaution, justifierait l'effort financier de la réversibilité si d'autres facteurs ne venaient y faire obstacle. Plusieurs interlocuteurs mettent en avant la décision récente de la chimie suisse de réhabiliter l'ancienne carrière d'argile de Bonfol, à 3 kilomètres de la frontière française, convertie en stockage depuis des décennies des déchets de cette industrie ; cette décision, prise à la suite de la mise en évidence d'une contamination de la nappe, se traduira par l'évacuation de ces 120 kT de déchets et leur traitement par incinération en Allemagne ; selon certaines informations, cette opération qui s'étendra de 2010 à 2017, représenterait un investissement de plus de 200 M€. Ces interlocuteurs y voient un précédent, certes en surface donc non comparable techniquement avec la situation de Stocamine, de la mise en oeuvre de la réversibilité, et considèrent que sur le strict plan des coûts, l'Alsace mérite bien un effort comparable à celui accepté en Suisse.

Le souci de l'économie ne doit donc pas apparaître comme un élément déterminant du choix.